UQÀM | Département d'histoire
FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES
Université du Québec à Montréal

PLAN DE COURS

HIS4159-40	ROME ANTIQUE : DE LA CITÉ À L'EMPIRE
Numéro du cours	Titre du cours

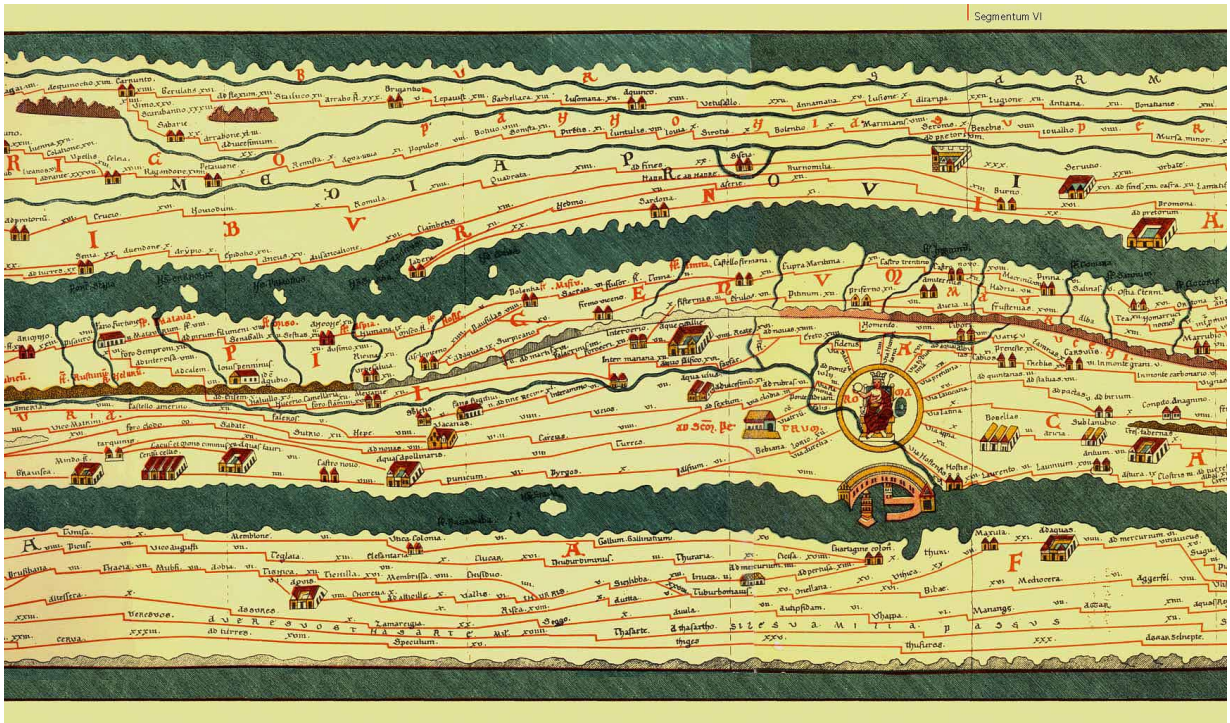
A-2025	3	*MOODLE*
Session	Nombre de crédits	Site Web du cours

Coordonnées de l'enseignant(e) :

LE GUENNEC, MARIE-ADELINE	le_guennec.marie-adeline@uqam.ca	A-6230
Nom et prénom	Courriel	Bureau

DISPONIBILITÉS DE L'ENSEIGNANT(E)

Mardi, 13h-15h et sur RV (local A-6230 et *Zoom*)



Section d'une carte du monde romain antique, avec représentation de Rome
Copie médiévale, dite Table de Peutinger (d'après un original du IVe s. apr. J.C. ?)
(c) MILLER Konrad (éd.), *Die Weltkarte des Castorius genannt die Peutingersche Tafel*, Ravensburg, Maier, 1887.

TABLE DES MATIERES

1 Description du cours 3
2 Place du cours dans le programme - Objectif du cours 3
3 Contenu du cours - Démarche d'enseignement et d'apprentissage 4
3.1 Formules pédagogiques 4
4 Sommaire des évaluations – Pondération (version provisoire) 8
5 Calendrier du cours (version provisoire) 8
6 Modalités du cours 11
6.1 Modalités de participation au cours 11
6.2 Modalités de reprise en cas d'absence à une évaluation 11
6.3 Modalités de remise des travaux 11
6.4 Modalités de consultation des travaux et des examens 11
6.5 Modalités d'évaluation de la langue 11
6.6 Modalités d'évaluation des enseignements 11
7 Bibliographie – Médiagraphie 12
7.1 Documentation obligatoire 12
7.2 Documentation complémentaire 12
8 Références 16
8.1 Règlement nº 18 sur les infractions de nature académique - Plagiat 16
8.2 Document et Informations additionnelles 17
8.3 Règlements pédagogiques du département d'histoire 18
8.4 Politiques universitaires 19
8.5 Compétences 20

1 DESCRIPTION DU COURS

Ce cours explore l'histoire du monde romain, de la fondation mythique de la cité par Romulus en 753 av. J.-C. jusqu'au Ve siècle apr. J.-C. Il met plus particulièrement l'accent sur la République et le Haut-Empire, et sur les évolutions politiques et culturelles majeures que connaissent alors Rome, l'Italie et la Méditerranée ancienne.

2 PLACE DU COURS DANS LE PROGRAMME - OBJECTIF DU COURS

Le cours HIS 4159 – *Rome antique : de la cité à l'empire* vise à proposer aux étudiants et étudiantes **une formation approfondie à l'histoire d'une civilisation majeure de l'Antiquité méditerranéenne : Rome.**

Pendant la session, nous parcourrons **l'histoire du monde romain**, en l'envisageant de la fondation mythique de la cité par Romulus en 753 av. J.-C. jusqu'à la fin du IIe s. apr. J.-C., avec un accent mis sur les périodes de la République et du Haut-Empire : à travers cet axe chronologique le fil conducteur de notre étude sera la transformation spatiale, politique, sociale et culturelle de ce qui n'était qu'une petite cité italienne parmi d'autres en un empire territorial immense, couvrant à son apogée la Méditerranée, l'Afrique du Nord, l'Europe de l'Ouest et du Nord ainsi qu'une bonne part du Proche-Orient. Afin de permettre aux étudiants et étudiantes de se faire une vision d'ensemble de la période romaine, nous inclurons également une ouverture vers les derniers siècles de ce monde romain antique, qui le voient se fractionner en **royaumes romano-barbares en Occident** et évoluer vers le **monde byzantin en Orient** (pour une découverte approfondie de cette ultime période, il conviendra en revanche de se tourner vers le cours HIS4166 – *L'Antiquité tardive : histoire, société, culture*, qui couvre les IIIe-VIIe s. apr. J.-C.).

Dans le cadre des enseignements du cours, nous évoquerons des aspects variés de la **civilisation romaine** (ou plutôt, comme nous le verrons, « gréco-romaine ») : ses institutions, sa société, sa religion, son urbanisme, sa vie quotidienne etc., en nous appuyant pour cela sur **un vaste choix de sources anciennes**, de la littérature à l'archéologie. En traitant des contacts de Rome avec les différentes civilisations dont elle a croisé la route (mondes grec, étrusque, punique, hellénistique...), ce cours permettra d'accroître la familiarité des étudiants et étudiantes avec **l'histoire générale et globale de l'Antiquité méditerranéenne, européenne et proche-orientale**. Ce regard historique intégrera des réflexions sur **l'historiographie** de cette Antiquité particulière : la lecture de textes de référence et de synthèses historiographiques viendra s'ajouter aux orientations données en cours pour en découvrir les principaux jalons et débats. Nous nous intéresserons à la place particulière, sujette à discussion, qu'occupe l'« **héritage romain** » du Moyen Âge à aujourd'hui : nous aurons notamment l'occasion de nous pencher sur des références à l'histoire romaine dans **la culture populaire contemporaine** (séries, cinéma, etc.). Ce cours revêt enfin **des objectifs méthodologiques** importants : il s'agira, à partir du cas romain, d'approfondir la connaissance et la mobilisation d**es différents types de sources** qui permettent de faire de l'histoire ancienne, en réfléchissant à leurs spécificités (rareté, fragmentation, dispersion, biais socio-culturels…) et aux stratégies que les historiens et historiennes mettent en place pour en tirer parti. Dans ce but, une part importante de l'enseignement sera consacrée au **commentaire** à l'écrit et à l'oral de **documents de première main** (textes historiques, inscriptions anciennes, pièces de monnaie, monuments etc.).

Habiletés et connaissances visées à l'issue de la session	Activités pour y parvenir
Maîtriser les **évolutions générales** de l'histoire de l'Antiquité romaine, dans le temps comme dans l'espace (plus spécifiquement la République et le Haut-Empire, avec une mise en contexte de la période royale et une introduction à l'Antiquité tardive ; Rome, Italie romaine, empire romain, espaces extérieurs au monde romain)	- participation au cours - apprentissage régulier de la matière - test et examen - lectures
Identifier les principaux traits de **civilisation** qui caractérisent Rome et son empire dans l'Antiquité (ex : la cité-État, l'impérialisme, la culture gréco-romaine, le polythéisme romain…)	- participation au cours - apprentissage régulier de la matière - test et examen - travail de session (commentaire de document) - lectures
Se repérer dans des **débats importants de l'historiographie du monde romain** (ex : le rapport entre mythe et histoire dans l'étude des origines de Rome, l'impérialisme, la « romanisation » …) et être capable de prendre position de manière argumentée dans ces débats	- participation au cours - lectures - activités de discussion en classe
Identifier les **principales familles de sources écrites et matérielles** en histoire romaine, s'initier à leurs particularités et aux disciplines qui se spécialisent dans leur étude	- participation au cours - lectures - activités sur documents en classe - travail de session (commentaire de document)

Maîtriser les **méthodes du commentaire écrit et oral de ces sources** (analyse de texte, d'image, commentaire de représentations modernes, etc.)	- participation au cours - activités sur documents en classe - travail de session (commentaire de document)
Renforcer ses **habiletés de travail à un niveau de premier cycle universitaire** (écriture, esprit de synthèse et de démonstration, prise de parole à l'oral dans un cadre académique, curiosité, ouverture, autonomie, intégrité intellectuelle...)	- toutes les activités de la session !

Le cours HIS 4159 – *Rome antique : de la cité à l'empire* s'insère donc pleinement dans **la découverte des périodes antiques** prévue par le programme de baccalauréat en histoire de l'UQAM, tout en fournissant aux étudiants et étudiantes **des outils et des méthodes** utiles à leur formation générale d'historiens, d'historiennes. Offert dans le cadre du programme du BES, le cours prêtera une attention particulière **aux objectifs d'enseignement en histoire romaine au secondaire (orientations du PFEQ en termes de contenus et de documents visés)**. Enfin, il viendra répondre à l'intérêt des étudiants et étudiantes de tous programmes pour **l'histoire de Rome et de sa civilisation**.

3 CONTENU DU COURS - DÉMARCHE D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Les séances suivront une **progression chronologique souple (cf. calendrier, section 5).** L'esprit qui préside à l'organisation des séances est de croiser évolutions politiques, territoriales et sociales de la civilisation romaine, parfois convergentes, plus souvent distinctes, voire contradictoires. S'y intégrera la découverte **de grandes thématiques de la civilisation romaine** (société, religion, vie urbaine, culture...), qui permettront d'explorer la culture (ou plutôt les cultures) de Rome, son évolution dans le temps et ses variations spatiales, de l'Italie aux provinces. L'apprentissage sera fondé sur **l'appropriation des connaissances essentielles du cours** (dates et lieux, figures historiques, définitions etc.), sur des **réflexions d'analyse générale et de synthèse**, ainsi que sur l'implication constante des étudiants, des étudiantes dans **l'étude de documents anciens** et **modernes** et dans les **discussions**, au moyen d'exercices variés (évalués ou non, individuels, en petits groupes et en groupe-cours), qui seront proposés tout au long de la session sous la conduite de la professeure ou en autonomie.

3.1 FORMULES PÉDAGOGIQUES

Les cours se tiendront **en présentiel**. Chaque jeudi, sauf indication contraire préalable de la professeure, nous nous retrouverons en classe entre **14h et 17h**. Pendant cette période, nous alternerons entre enseignement magistral, activités/discussions de groupe, approfondissements méthodologiques et révisions (une pause de 15 minutes à mi-séance est prévue). **Sauf aménagement individuel préconisé par le BIRE, les enseignements dispensés par la professeure en classe ne pourront pas être enregistrés (y compris enregistrement audio) ou retranscrits automatiquement par logiciel (cf. charte à la fin du présent plan de cours)**.

Les **ressources utilisées dans le cadre du cours** (fiches de méthode, fiches d'activités, présentations .pdf, lectures et documents, capsules vidéo, listes des notions essentielles de la séance etc.) seront déposées chaque semaine sur **la plateforme *Moodle*** du cours, que les membres du groupe sont donc invité.e.s à consulter très régulièrement. Le cours nécessite de disposer d'un téléphone intelligent, d'une tablette ou d'un ordinateur, de logiciels bureautiques et médias de base (traitement de texte, visionneur .pdf et lecteur vidéo du type VLC), ainsi que d'une connexion Internet de qualité moyenne, permettant un accès fluide au *Moodle* du cours et aux ressources qui y seront déposées.

Soutien à la persévérance, à la réussite et au bien-être De nombreux services de soutien sont offerts pour améliorer la qualité de votre vie universitaire et soutenir votre persévérance et votre réussite.	
Ensemble des services offerts	https://portailetudiant.uqam.ca/services/
Gagner du temps et réaliser de meilleurs travaux	https://infosphere.uqam.ca/
Politique nº 12 relative à la parentalité et à la proche aidance pour les personnes étudiantes	https://instances.uqam.ca/politiques/
Politique nº 21 sur la santé mentale étudiante	
Politique nº 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap	

NOM DE L'EXERCICE : TRAVAIL DE SESSION (1E ÉTAPE) : INTRODUCTION DU COMMENTAIRE D'UN DOCUMENT HISTORIQUE (CRITIQUE EXTERNE, RÉSUMÉ, PROBLÉMATIQUE ET AXES DU COMMENTAIRE) – 15%

a) **Objectifs :**
Le travail de session vise à évaluer la capacité des étudiants, des étudiantes à **commenter un document historique romaine de manière organisée, argumentée et problématisée**, en mettant en perspective les informations contenues dans la source, selon une démarche d'historien, d'historienne. Le document choisi pour le travail de session sera un texte (littéraire, épigraphique ou juridique), qui sera étudié en traduction. Il sera mis en ligne sur *Moodle* **à l'issue de la séance du 04/09/25**, accompagné d'un descriptif détaillé des attendus de l'exercice et de conseils de méthode.
L'exercice sera organisé en deux temps : l'introduction du commentaire du document soumis à l'étude et le commentaire complet (cf. plus bas).

b) **Démarche** :
Pour la première étape du travail de session, les étudiants et étudiantes devront :
- **rechercher** les informations nécessaires pour identifier et contextualiser le document à commenter, selon les différents attendus de la « **critique externe** » (nature, auteur, lieu de production, destinataire et objectifs, contexte historique), et les présenter de manière argumentée sous la forme d'un paragraphe de 15 à 20 lignes maximum (+ notes de bas de page).
- **résumer** le document de manière précise et efficace, sous la forme d'un paragraphe de 10 lignes maximum (+ notes de bas de page).
- **problématiser** le commentaire du document, ce qui revient à formuler la question historique que l'on souhaite poser au document, et qui va servir d'angle d'attaque pour le commenter : les raisons qui poussent à choisir cette question doivent être justifiées de manière argumentée, sous la forme d'un bref paragraphe d'analyse (10 à 15 lignes environ + notes de bas de page).
- **présenter** les deux ou trois **axes du commentaire à venir**, ce qui revient à introduire les grandes « parties » de la démonstration, qui permettront de répondre progressivement à la problématique historique, sous la forme d'une démonstration (5 à 10 lignes environ + notes de bas de page).

Dans tout le travail, mais tout particulièrement pour la « critique externe », les remarques s'appuieront de manière précise et systématique sur des **références bibliographiques**, qui devront être mentionnées en note de bas de page et qui seront compilées dans une bibliographie à la fin du travail. Pour les membres du groupe débutant dans l'exercice du commentaire de document historique, une étape supplémentaire non évaluée pourra être ajoutée au travail (tableau), afin de les accompagner dans l'acquisition des méthodes de l'exercice.

Ces différents attendus feront l'objet d'une **fiche-ressource détaillée** qui sera communiquée aux participants et participantes en début de session, ainsi que d'une **mise en situation en classe** au cours des séances du **11/09/2025** et du **18/09/2025,** et pour celles et ceux qui le souhaitent, d'un temps d'approfondissement méthodologique le **09/10/25,** à la suite du test de mi-session.

Cette première étape du travail de session devra être déposée sur **l'interface *Moodle* du cours (et non transmise par courriel ou sous forme imprimée)** pour le **19/10/2025** (23h59), sous format .odt ou .doc. Le document suivra les règles de présentation du *Guide à l'intention des étudiants et étudiantes de premier cycle en histoire et en archivistique* et inclura outre la bibliographie finale, une page de titre et une table des matières.

c) **Évaluation** :
Sera évaluée la capacité à présenter, résumer, problématiser et démontrer le document, en fournissant les éléments utiles à sa contextualisation, en argumentant à l'appui de vos remarques et en appuyant les informations données sur des références bibliographiques pertinentes. Les **différents points d'évaluation** se répartiront de la manière suivante :
- méthodologie de l'introduction, qui doit être complète, structurée, argumentée et appuyée de manière précise et systématique sur des références bibliographiques en note de bas de page : 15%
- critique externe : 30%
- résumé du document : 10%
- problématisation (problématique appuyée sur un paragraphe d'analyse + axes du plan du commentaire qui y répondra) : 20%
- recherche bibliographique personnelle (**au moins 3 références scientifiques** papier ou en ligne, par exemple monographies, articles scientifiques, chapitres de manuels etc. ; pas d'article *Wikipedia*, pas d'articles d'encyclopédies généralistes, pas de documentaire vidéo, pas de blogue non-scientifique etc.) : 10%
- correction de la langue française : 10%
- présentation du travail (mise en page et effort d'application des normes bibliographiques) : 5%

Cette première étape du travail de session sera pondérée à hauteur de **15% de la note totale de session**. Les textes corrigés seront remis à l'issue de la semaine de lecture **: chacun pourra ainsi retravailler son introduction et l'améliorer en vue du rendu du commentaire final (cf. section suivante).**

NOM DE L'EXERCICE : TRAVAIL DE SESSION (2E ÉTAPE) : COMMENTAIRE D'UN DOCUMENT HISTORIQUE - 30%

a) Objectifs :
Pour la deuxième étape du travail de session, les étudiants, les étudiantes devront proposer le **commentaire historique complet du document** sur lequel ils, elles auront eu à travailler au cours de la première partie de l'évaluation.

b) Démarche :
Pour cela, ils, elles devront d'abord **remanier la première étape du travail de session,** en tenant compte des commentaires et conseils qui leur auront été donnés par la professeure en vue de l'améliorer. Leur texte retravaillé deviendra l'**introduction** de leur commentaire (1,5 pages à 2 pages interligne 1,5 pt. + notes de bas de page), incluant donc les mêmes éléments (critique externe, résumé, problématisation, axes du commentaire) que dans sa version préparatoire.

Ensuite, ils, elles devront répondre à la problématique, en suivant les axes de leur plan. Cette réponse, qui constituera le **corps du commentaire** proprement dit, prendra la forme d'un d**éveloppement long** (5 pages minimum, 7 pages maximum interligne 1,5 pt. + notes de bas de page), organisé en parties, sous-parties et paragraphes et présentant une argumentation solide fondée sur des références constantes au document et à l'historiographie.

Une brève **conclusion** (1/2 page environ) viendra synthétiser les enjeux du document commenté et la réponse apportée à la problématique.
L'ensemble du travail s'appuiera sur des renvois constants au document ainsi que sur au moins **5 références bibliographiques scientifiques** (mentionnées en notes de bas de page et compilées dans une bibliographie finale).

Cette deuxième étape du travail de session devra être déposée sur l'interface *Moodle* du cours **(et non transmise par courriel ou sous forme imprimée)** pour le **23/11/2025** (**23h59**), en .odt ou .doc. L'ensemble sera présenté selon les règles du *Guide à l'intention des étudiants et étudiantes de premier cycle en histoire et en archivistique* et inclura outre la bibliographie finale, une page de titre et une table des matières.

c) Évaluation :
Sera évaluée la capacité à analyser de manière organisée et précise le document, en mettant en perspective les informations qu'il contient, sans les répéter mais en les enrichissant, en s'appuyant sur des références bibliographiques pertinentes et sur des retours constants à la source. Les **différents points d'évaluation** se répartiront de la manière suivante :
- introduction (tenant compte des commentaires de la professeure sur la version préparatoire) : 25%
- développement : 35%
- brève conclusion, synthétisant les enjeux du document et la réponse à la problématique : 10%
- recherche bibliographique personnelle (**au moins 5 références scientifiques** papier ou en ligne, par exemple monographies, articles scientifiques, chapitres de manuels etc. ; pas d'article *Wikipedia*, pas de documentaire vidéo, pas de blogue non-scientifique etc.) : 10%
- correction de la langue française : 10%
- présentation du travail (mise en page et effort d'application des normes bibliographiques) : 10%

Cette deuxième étape du travail de session sera pondérée à hauteur de **30%** de la note totale de session.

NOM DE L'EXERCICE : TEST DE MI-SESSION - 20%

a) Objectifs :
Ce test de mi-session vise à **évaluer l'assimilation régulière du cours**, la bonne acquisition des connaissances dispensées dans les enseignements (en particulier des jalons chronologiques et spatiaux et des notions fondamentales qui seront au cœur de la première partie de la session) et l'effort de raisonnement historique des membres du groupe. Il permettra aussi de contrôler leur capacité à **présenter de manière claire et précise leur réflexion à l'écrit.**

b) Démarche :
Le test portera sur **l'ensemble des thématiques étudiées en cours jusqu'à la date de l'évaluation (09/10/2025).** Il se composera :
- d'une carte à compléter (quatre repères géographiques)
- de trois repères chronologiques à compléter (date ou événement)
- de cinq définitions de notions étudiées en classe (à choisir au sein d'une liste de 10 notions)
- d'une question à développement (1,5 à 2 pages manuscrites interligne simple) liée à une ou plusieurs thématiques étudiées en cours (phénomène historique, sources et méthodes, débat historiographique…).

Ce test, d'une **durée d'1h30**, devra être réalisé le **09/10/2025, en classe (cahier d'examen, écriture manuscrite), et sera remis directement à la professeure à l'issue de l'examen**. Pendant l'examen, les étudiants et étudiantes ne pourront avoir accès à aucune ressource autre que celles fournies dans le sujet.

c) **Évaluation** :
Seront évalués la précision des connaissances, le sens de la synthèse et la clarté de l'écriture. Les **différents points d'évaluation** se répartiront de la manière suivante :
- carte : 10%
- repères chronologiques : 15%
- définitions : 30%
- question à développement : 35%
- correction de la langue française : 10%

Le test de mi-session sera pondéré à hauteur de **20%** de la note totale de session.

NOM DE L'EXERCICE : EXAMEN DE FIN DE SESSION – 35%

a) **Objectifs :**
L'examen de fin de session vise à **évaluer l'appropriation des enseignements dispensés pendant la session**, ainsi que la capacité des étudiants, des étudiantes à poser un regard d'ensemble sur la période étudiée, ses enjeux et ses évolutions. Il permettra de mesurer leur progression dans les compétences de commentaire et d'écriture développées au cours de la session.

b) **Démarche** :
L'examen de fin de session portera sur **l'ensemble des thématiques étudiées en cours du 16/10/2025 inclus jusqu'à la date de l'examen, le 11/12/2025.** Il se composera :
- de trois questions ou ensembles de questions brèves (qui porteront essentiellement sur des documents anciens ou modernes en lien avec les thématiques étudiées durant la deuxième partie de la session), faisant appel à la mobilisation des connaissances du cours et au sens de la déduction ;
- d'une question à développement (6 à 7 pages manuscrites interligne simple) liée à une ou plusieurs thématiques étudiées en cours (phénomène historique, sources et méthodes, débat historiographique…). Une liste de trois questions à préparer sera communiquée aux membres du groupe quinze jours avant l'examen : au sein de ces trois questions, deux seront choisies par la professeure le jour de l'examen et une sera traitée au choix par l'étudiant, l'étudiante. La réponse prendra la forme d'un développement organisé, comportant une introduction et une conclusion (une description des attendus de l'exercice sera communiquée avec la liste des questions à préparer).

L'examen, d'une durée de **3h**, devra être réalisé le **11/12/2025, en classe (cahier d'examen, écriture manuscrite), et sera remis directement à la professeure à l'issue des 3 heures.** Pendant l'examen, les étudiants et étudiantes ne pourront avoir accès à aucune ressource autre que celles fournies dans le sujet d'examen : les notes prises en vue de la préparation des questions à développement ne sont pas autorisées.

c) **Évaluation** :
Seront évalués la **précision des connaissances, le sens de la synthèse, du commentaire, la pertinence des exemples et la clarté du raisonnement**. Les **différents points d'évaluation** se répartiront de la manière suivante :
- questions ponctuelles sur des documents anciens ou modernes : 3*15%
- question à développement : 45 %
- correction de la langue française : 10%

L'examen de fin de session sera pondéré à hauteur de **35%** de la note totale de session.

Politique sur le plagiat et les infractions de nature académique :
Veuillez noter que ce cours appliquera de manière stricte **le Règlement n°18 de l'UQAM** (cf. section 8) : **toute infraction académique constatée ou soupçonnée dans les travaux et examens, incluant le recours à un système d'Intelligence Artificielle (*ChatGPT* et autres ne sont pas autorisés pour ce cours), fera l'objet d'un signalement auprès du Comité facultaire sur les infractions de nature académique**. Des ressources méthodologiques pour éviter le plagiat seront mises à disposition des participants et participantes sur l'espace-cours *Moodle*, et un temps d'information est prévu lors de la première séance du cours. La professeure sera également à la disposition des membres du groupe pour les orienter au besoin.

Le **travail en commun** reste autorisé (et même encouragé) pour la préparation des travaux de session et des examens (recherches en bibliothèque, discussion de groupe, entraide), à condition que **les évaluations rendues soient clairement personnelles et distinctes les unes des autres**. En cas de doute, n'hésitez pas à solliciter la professeure.

4 SOMMAIRE DES ÉVALUATIONS – PONDÉRATION

Types de travaux : Exercices, présentations, examens	Pondération %	Date de remise ou d'examens
Travail de session : 1e étape, introduction du commentaire d'un document historique tardo-antique	**15%**	**19/10/25 (23h59)**
Travail de session : 2e étape, commentaire d'un document historique tardo-antique	**30%**	**23/11/25 (23h59)**
Test de mi-session	**20%**	**09/10/25 (14h-15h30)**
Examen de fin de session	**35%**	**11/12/25 (14h-17h)**

.

Rappel : selon les règlements pédagogiques du département d'histoire, pour valider le cours, **l'ensemble des évaluations prévues doivent être réalisées** : en cas d'impossibilité justifiée par l'étudiant, l'étudiante, et avec l'accord de la professeure, des reprises ou travaux compensatoires pourront être mis en place (cf. aussi section 6.2). À défaut, **toute évaluation non réalisée entraîne un échec au cours**.

5 CALENDRIER DU COURS

Cours	Date	Activités d'enseignement	Lecture ou travail à faire avant ou après la séance
1	04/09	Introduction au cours *Rome antique : de la cité à l'empire* Présentation du plan de cours et de l'interface *Moodle*. *Comment fait-on l'histoire de la Rome antique ? Sources et méthodes* **Activité en petits groupes** : quelles sources pour quelle histoire de l'Antiquité romaine ? **À noter** : discussion de l'entente d'évaluation	**Avant la rencontre** : lecture du plan de cours et exploration autonome de l'espace *Moodle* du cours **Lecture d'approfondissement** : Patrice Faure *et al.*, « De nouveaux outils pour écrire l'histoire de Rome », dans *Rome, cité universelle. De César à Caracalla : 70 av. J.-C. - 212 apr. J.-C.*, Paris, Belin, 2018, p. 795-808. **À noter** : dépôt sur *Moodle* du sujet et des attendus du travail de session (étapes 1 et 2)
NAISSANCE D'UNE CITÉ : LA ROME ROYALE			
2	11/09	*Les origines de Rome, entre mythe et histoire* **Activité en petits groupes** : la fondation de Rome vue par Tite-Live : mise en pratique des techniques de critique externe d'un document littéraire historique **À noter** : mise au vote de l'entente d'évaluation	**Lecture préparatoire :** Attendus des étapes du travail de session ; extraits de Tite-Live, *Histoire romaine* (préface et passages du livre 1) **Lecture d'approfondissement** : Stéphane Bourdin et Catherine Virlouvet, « Les sources pour l'histoire de Rome royale et républicaine », dans *Rome, naissance d'un empire : de Romulus à Pompée, 753-70 av. J.-C.*, Paris, Belin, coll. « Mondes anciens », 2021, p. 707-720.
3	18/09	*Une Rome étrusque ?* **Activité en petits groupes** : l'organisation du recensement du *populus* par le roi Servius Tullius selon Tite-Live : mise en pratique des techniques de résumé et de problématisation d'un document littéraire historique	**Lecture préparatoire** : Tite-Live, *Histoire romaine*, 1, 42-43
LA ROME RÉPUBLICAINE : VERS L'ITALIE ET AU-DELÀ			

4	25/09	*La chute de la Royauté et l'avènement de la République : une « révolution romaine » ?*	**Lecture d'approfondissement** : Dominique Briquel, « Les difficiles débuts de la liberté », dans François Hinard (dir.), *Histoire romaine. Tome I, des origines à Auguste*, Paris, Fayard, 2000, p. 131-161. **À noter :** dépôt sur *Moodle* des orientations pour le test de mi-session
5	02/10	**Civilisation romaine 1** *La citoyenneté à Rome sous la République* **Activité en petits groupes** Le vêtement, marqueur du statut civique à Rome Temps de questions-réponses pour le test	
6	09/10	**Test de mi-session** (**1h30**) Temps d'orientations méthodologiques pour l'étape n°1 du travail de session (facultatif)	
7	16/10	**Civilisation romaine 2** Senatus populusque Romanus *: les institutions de la Rome républicaine* **Activité en groupe** Comment trafiquer une élection à Rome ? L'exemple des élections consulaires de 44 av. J.-C.	**Lecture d'approfondissement** : Stéphane Bourdin et Catherine Virlouvet, « La *Res publica* aux lendemains de la deuxième guerre punique : arrêt sur image », dans *Rome, naissance d'un empire : de Romulus à Pompée, 753-70 av. J.-C*, Paris, Belin, coll. « Mondes anciens », 2021, p. 665-696. **À noter** : remise de la première étape du travail de session (**19/10 à 23h59**)
8	23/10	**Semaine de lecture**	
9	30/10	*Les conquêtes des IVe-IIe s. av. J.-C. et leurs conséquences. Vers une Rome impérialiste* Temps de bilan sur le test de mi-session et la 1e étape du travail de session	**Lecture d'approfondissement** : Henri Etcheto, « Annexe 4. Le tombeau et les épitaphes des Scipions », dans *Les Scipions. Famille et pouvoir à Rome à l'époque républicaine*, Bordeaux, Ausonius, coll. « Scripta Antiqua » n°45, 2012, p. 209-259.
10	06/11	*La République en crise. Les troubles des années 130-50 av. J.-C.*	**Activité d'approfondissement** : les événements de janvier 49 av. J.-C. dans la série *Rome* (HBO) (quizz vidéo)
11	13/11	*Les luttes civiles des dernières décennies du Ier s. av. J.-C. et la fin de la République* **Activité en groupe** : une guerre d'images : communication de masse et propagande politique au Ier s. av. J.-C.	**Vidéo d'approfondissement** : Université de Caen Normandie (dir.), *Le théâtre de Pompée : de la maquette physique à la maquette virtuelle*, CIREVE, 2022.

LE HAUT-EMPIRE : LE PRINCIPAT, EMPIRE TERRITORIAL, EMPIRE POLITIQUE			
12	20/11	*Des Julio-Claudiens aux Antonins. La construction du Principat* **Activité en petits groupes** : les pouvoirs de l'empereur : analyse de la titulature d'Auguste, d'après un corpus d'inscriptions	**Lecture préparatoire** : dossier documentaire sur les pouvoirs d'Augsute (inscription de l'arc d'Auguste à Fanum Fortunae + extraits des *Res Gestae diui Augusti*) **À noter** : remise de la deuxième étape du travail de session (**23/11 à 23h59**)
13	27/11	*Rome, l'Italie et les provinces : l'organisation de l'*Imperium Romanum *sous le Principat* **À noter** : évaluation des enseignements par les membres du groupe	**Lecture d'approfondissement** : Extraits de Patrice Faure *et al.*, « Guerre et paix dans l'empire de Rome », dans *Rome, cité universelle. De César à Caracalla : 70 av. J.-C. - 212 apr. J.-C.*, Paris, Belin, 2018, p. 413-422 ; 444-450 ; 469-474. **À noter** : communication de la liste des questions à préparer pour l'examen de fin de session.
14	04/12	**Civilisation romaine 3.** *Être romain, vivre en Romain sous le Principat : le « modèle romain » et sa diffusion* Conférence d'Aude Durand, chercheuse post-doctorale à l'École française de Rome : *Les familles de Pompéi* (titre provisoire) Temps de questions-réponses pour l'examen	**Lecture d'approfondissement** : Patrice Faure *et al.*, « La romanisation : une notion en débat », dans *Rome, cité universelle. De César à Caracalla : 70 av. J.-C. - 212 apr. J.-C.*, Paris, Belin, 2018, p. 749-769.
15	11/12	**Examen de fin de session**	**Lecture conclusive de la session**: *Introduction à l'Antiquité tardive* (synthèse et dossier documentaire) [**non compris dans le programme de l'examen final**]

6 MODALITÉS DU COURS

6.1 MODALITÉS DE PARTICIPATION AU COURS

La disponibilité des membres du groupe pour la totalité de la plage horaire prévue pour les séances (les **jeudis de 14h à 17h**) est requise. Des aménagements pourront être envisagés en cas de contraintes ponctuelles ou régulières. On se référera à la section 3.1, ainsi qu'au calendrier (section 5), pour une présentation plus détaillée de la formule pédagogique du cours et de l'organisation des séances.

6.2 MODALITÉS DE REPRISE EN CAS D'ABSENCE À UNE ÉVALUATION

Seul un motif sérieux (par exemple, maladie, accident, décès de parent proche, accouchement) peut justifier une absence à l'examen. L'étudiant, l'étudiante devra fournir les pièces justificatives motivant son absence dans un délai raisonnable. Dans l'éventualité d'une absence non motivée, la note « 0 » sera inscrite comme résultat – Règlements pédagogiques. Pour les cycles supérieurs, veuillez vous référer également au Règlement nº 8 des cycles supérieurs. **L'étudiant, l'étudiante qui s'absente à une évaluation (examen) peut obtenir une reprise selon des modalités équivalentes dans la mesure où la raison de cette absence est jugée valable par la professeure, ainsi que, au-delà de cinq jours d'absence, sur présentation d'un justificatif : dans la mesure du possible, veuillez aviser rapidement, et à l'avance en cas d'absence prévue, l'enseignante par courriel. Pour les absences médicales inférieures à 5 jours, un délai de 7 jours est accordé pour aviser la professeure d'une absence et obtenir une reprise d'évaluation.**

6.3 MODALITÉS DE REMISE DES TRAVAUX

Conformément à la résolution AD-17-03-24-54, en l'absence d'un accord préalable, les travaux remis en retard seront pénalisés de **5 %** par jour– Règlements pédagogiques. Pour ce cours, les travaux devront être remis dans les espaces de dépôt correspondants sur *Moodle*, en format .doc ou .odt. : **aucun travail ne sera accepté par courriel ou sous forme imprimée**. Les **examens** sont remis à la professeure directement à l'issue de l'évaluation. On se reportera à la section 3.1. *Formule pédagogique* pour plus d'informations à ce sujet. D'autre part, la première partie du travail de session ne pourra pas être rendue après le **28/10/25 (14h).**

6.4 MODALITÉS DE CONSULTATION DES TRAVAUX ET DES EXAMENS

Durant la session, les travaux corrigés seront remis via l'espace de dépôt correspondant sur *Moodle*. Les examens ne sont pas rendus, mais ils peuvent être consultés sur demande au local A-6230.

6.5 MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA LANGUE

La correction du français fait toujours partie des critères d'évaluation ; conformément à la résolution AD-93-05-28-061 votée par l'Assemblée départementale d'histoire, la correction de la langue (orthographe, syntaxe, mauvaises tournures, termes impropres et autres imperfections) compte pour un pourcentage minimum de 10% de l'évaluation de chaque travail ou exercice écrit.

6.6 MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Avec un objectif d'augmenter la participation étudiante au processus d'évaluation des enseignements, la Politique nº 23 d'évaluation des enseignements prévoit que l'évaluation se réalise en ligne, mais dans un moment de 20 à 30 minutes réservé à cette fin à l'intérieur d'une séance de cours qui, pour l'enseignement HIS 4159-40, est fixée à la **13e semaine de la session A2025 (soit le 27/11/25)**. Les étudiantes et étudiants pourront remplir le questionnaire d'évaluation en accédant au site d'évaluation des enseignements à l'aide d'un ordinateur portable ou d'une tablette (http://www.evaluation.uqam.ca/).

7 BIBLIOGRAPHIE – MÉDIAGRAPHIE

Une **bibliographie** est un outil de travail qui fournit la liste de toutes les sources d'information imprimées consultées pour un travail de recherche (livres, dictionnaires, encyclopédies, revues, actes de congrès, publications gouvernementales, etc.)
Une **médiagraphie** englobe la liste des sources d'information imprimée, audiovisuelles (DVD, DC, vidéos, émissions de radio et télévision, etc.) et numériques (site internet, article de périodique en ligne, blogue, etc.).

7.1 DOCUMENTATION OBLIGATOIRE

Il n'y a **pas de manuel obligatoire pour le cours cette session**. Pour celles et ceux qui souhaiteraient prolonger les enseignements par la lecture d'un manuel universitaire, on conseillera :

MARTIN, Jean-Pierre, Alain CHAUVOT et Mireille CÉBEILLAC-GERVASONI, *Histoire romaine*, Malakoff, Armand Colin, coll. « U. Histoire », 2019, 5e éd., 516p. [ou la 3e/4e édition)]

Et/ou

COLAS, Martin, *Le monde romain*, Malakoff, Armand Colin, coll. « Cursus », 2019, 274p.

7.2 DOCUMENTATION COMPLÉMENTAIRE

Cette bibliographie sera mise à jour tout au long de la session, en fonction des intérêts et des besoins des membres du groupe. Les ouvrages mentionnés ici sont tous disponibles dans les bibliothèques de l'UQAM et/ou en ligne (*Open Access* ou accès institutionnel via le Service des bibliothèques de l'UQAM). Les étudiants, étudiantes, sont invité.e.s à consulter https://bibliotheques.uqam.ca/ pour des informations sur le fonctionnement des bibliothèques durant la session d'automne 2025.

Les références précédées d'un astérisque (*) sont déposées dans la **Réserve** de cours d'HIS 4159, à la Bibliothèque centrale de l'UQAM : elles peuvent être consultées sur place mais pas être empruntées.

Sources et méthodes

ANDREAE, Bernard, *L'art romain d'Auguste à Constantin*, Paris, Picard, coll. « Histoire de l'art romain » n°3, 2012, 315p.

* ARNAUD-LINDET, Marie-Pierre, *Histoire et politique à Rome. Les historiens romains, IIIe siècle av. J.-C.-Ve siècle ap. J.-C.*, Paris, Pocket, coll. « Agora », n°285, 2005, 446p.

* BUCHWALD, Wolfgang, Armin HOHLWEG et Otto PRINZ, *Dictionnaire des auteurs grecs et latins de l'Antiquité et du Moyen Age*, trad. de l'allemand par Jean Denis Berger et Jacques Billen, Turnhout, Brepols, coll. « Petits dictionnaires bleus », 1991, 897p.

BURNETT, Andrew, *La numismatique romaine : de la République au Haut-Empire*, trad. de l'anglais par Georges Depeyrot, Paris, Errance, coll. « Collections numismatiques », 1988, 115p.

COLLIN-BOUFFIER Sophie et Marc GRIESHEIMER (dir.), *Le commentaire de documents figuratifs. La Méditerranée antique*, Paris, Éd. du Temps, coll. « Histoire ancienne », 2000, 351p.

COARELLI, Filippo, *L'art romain, des origines au IIIe siècle av. J.-C.*, Paris, Picard, coll. « Histoire de l'art romain » 1, 2011, 251p.

* CORVISIER, Jean-Nicolas, *Sources et méthodes en histoire ancienne*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Premier cycle », 1997, 241p.

* DAUZAT, Pierre-Emmanuel *et al.*, *Guide des auteurs grecs et latins*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « Classiques en poche », 2011, 2e éd., 301p.

GRAU, Donatien, *La mémoire numismatique de l'Empire romain*, Paris, Les Belles Lettres, 2022, 518p.

JOCKEY, Philippe, *L'archéologie*, Paris, Belin, 2013, 2e éd., 640p.

LASSÈRE, Jean-Marie, *Manuel d'épigraphie romaine*, Paris, Picard, coll. « Antiquité-synthèses » n°8, 2005, 2 vol., VIII+1167p.

LE BOULLUEC, Alain *et al.*, *Histoire de la littérature grecque*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Quadrige. Manuel », 2010, 2e éd., XVI+722p.

MARICONLA, John (éd.), *A Companion to Greek and Roman Historiography*, Malden MA, Oxford, Blackwell Publ., coll. « Blackwell Companions to the Ancient World. Literature and Culture », 2007, 2 vol.

MARTIN, René, Jacques GAILLARD et Jacques PERRET, *Les genres littéraires à Rome*, Paris, Nathan Scodel, 2013, 494p.

SAURON, Gilles, *L'art romain de la conquête aux guerres civiles*, Paris, Picard, coll. « Histoire de l'art romain » n°2, 2013, 336p.

Pour des éditions bilingues abordables de sources anciennes (latines et grecques), n'hésitez pas à piocher dans les « Classiques en Poche » des Belles-Lettres.

Atlas, chronologies, dictionnaires et encyclopédies

BADEL, Christophe, Hervé INGLEBERT et Claire LEVASSEUR, *Grand atlas de l'Antiquité romaine. IIIe siècle avant J.-C. - VIe siècle après J.-C.*, Paris, Autrement, coll. « Collection Atlas-Mémoires », 2019, 2e éd., 191p.

DELPIROU Aurélien (dir.), *Atlas historique de Rome. IXe siècle avant J.-C.-XXIe siècle*, Paris, Autrement, coll. « Collection Atlas-Mémoires », 2013, 96p.

INGLEBERT, Hervé et Claire LEVASSEUR, *Atlas de Rome et des barbares. IIIe-VIe siècle : la fin de l'Empire romain en Occident*, Paris, Autrement, coll. « Collection Atlas-Mémoires », 2018, 2e éd., 95p.

* LECLANT Jean (dir.), *Dictionnaire de l'Antiquité*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Quadrige. Dicos poche », 2011, 2e éd., XLVIII+2389p.

RIVIÈRE, Yann, *Chronologie de la Rome antique*, Paris, Points, coll. « Points. Histoire » n°406, 2009, 263p.

SCHEID, John, Milan MILOCCO et Nicolas GUILLERAT, *Infographie de la Rome antique*, Paris, Passés Composés, 2020, 129p.

* THUILLIER, Jean-Paul (dir.), *Dictionnaire de l'Antiquité grecque et romaine*, Paris, Hachette, 2002, coll. « Carré histoire » n°56, 287p.

Histoire générale de la Rome antique

COLAS, Martin, *Le monde romain*, Malakoff, Armand Colin, coll. « Cursus », 2019, 274p.

* CHRISTOL, Michel et Daniel NONY, *Rome et son empire*, Paris, Hachette supérieur, coll. « HU Histoire. Histoire de l'humanité », 2011, 5e éd., 303p.

* INGLEBERT Hervé (dir.), *Histoire de la civilisation romaine*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Nouvelle Clio », 2005, XCII+512p.

* MARTIN, Jean-Pierre, Alain CHAUVOT et Mireille CÉBEILLAC-GERVASONI, *Histoire romaine*, Malakoff, Armand Colin, coll. « U. Histoire », 2019, 5e éd., 516p.

* PERRIN, Yves, *De la cité à l'Empire. Histoire de Rome*, Paris, Ellipses, coll. « Universités. Histoire », 2021, 3e éd., 576p.

*SEBILLOTTE CUCHET Violaine (dir.), *Histoire de l'Europe. Tome 1. Origines et héritages, de la préhistoire au Ve siècle*, Paris, Passés Composés, coll. « Histoire de l'Europe », 2024, 669p.

Approfondissements par périodes

BADEL, Christophe, *La République romaine*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Licence. Histoire », 2013, 304p.

* BOURDIN, Stéphane et Catherine VIRLOUVET, *Rome, naissance d'un empire : de Romulus à Pompée, 753-70 av. J.-C*, Paris, Belin, coll. « Mondes anciens », 2021, 796p. [existe aussi en format « poche »]

* BRIAND-PONSART, Claude et Frédéric HURLET, *L'Empire romain d'Auguste à Domitien,* Paris, Armand Colin, coll. « Cursus », 2019, 4e éd., 287p.

* CELS-SAINT-HILAIRE, Janine, *La République romaine. 133-44 av. J.-C.*, Paris, Armand Colin, coll. « Cursus. Histoire », 2015, 3e éd., 255p.

COSME, Pierre *et al., Histoire romaine. Tome 2*, Paris, Fayard, 2021, 1056p.

DESTEPHEN, Sylvain, *L'Empire romain tardif : 235-641 après J.-C.*, Malakoff, Armand Colin, coll. « Cursus », 2021, 335p.

* FAURE, Patrice, Nicolas TRAN et Catherine VIRLOUVET, *Rome, cité universelle. De César à Caracalla : 70 av. J.-C.-212 apr. J.-C.*, Paris, Belin, coll. « Mondes anciens », 2018, 871p. [existe aussi en format « poche »]

HINARD, François (dir.), *Histoire romaine. Tome I, des origines à Auguste*, Paris, Fayard, 2000, 1075p.

HUMM, Michel, *La République romaine et son empire. 509-31 av. J.-C.*, Malakoff, Armand Colin, coll. « Collection U. Histoire », 2024, 2e éd., 319p. (avec une excellente bibliographie thématique, très détaillée)

MODÉRAN, Yves, *L'Empire romain tardif. 235-395 ap. J.-C.*, Paris, France, Ellipses, coll. « Le monde, une histoire. Mondes anciens », 2006, 2e éd., 256p.

* SALIOU, Catherine, *Le Proche-Orient. De Pompée à Muhammad, Ier s. av. J.-C. – VIIe s. apr. J.-C.*, Paris, Belin, coll. « Mondes anciens », 2020, 608p. [existe aussi en format « poche »]

* SOTINEL, Claire, *Rome, la fin d'un Empire. De Caracalla à Théodoric : 212-fin du Ve siècle*, Paris, Belin, coll. « Mondes anciens », 2019, 688p. [existe aussi en format « poche »]

Approfondissements thématiques

Rome et son empire

CAZANOVE, Olivier de et Claudia MOATTI, *L'Italie romaine d'Hannibal à César,* Paris, Armand Colin, coll. « U. Histoire ancienne », 1994, 287p.

DAVID, Jean-Michel, *La romanisation de l'Italie,* Paris, Aubier, coll. « Histoires », 1994, 262p.

GONZALES VILLAESCUSA Ricardo *et al.* (dir.), *Les mondes romains. Questions d'archéologie et d'histoire*, Paris, Ellipses, coll. « Le monde. Mondes anciens », 2020, 459p.

HURLET, Frédéric, *Rome et l'Occident (IIe siècle av. J.-C. – IIe siècle ap. J.-C.). Gouverner l'Empire*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2009, 527p.

NICOLET Claude (dir.), *Rome et la conquête du monde méditerranéen. 264-27 avant J.-C. 1. Les structures de l'Italie romaine. 2, Genèse d'un empire*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Nouvelle Clio », 1997-2001, 10e éd., 2 vol., XXXIX+470+940p.

* ROMAN, Yves, *Rome, de Romulus à Constantin. Histoire d'une première mondialisation (VIIIe s. av. J.-C. - IVe s. apr. J.-C.)*, Paris, Payot, coll. « Bibliothèque historique Payot », 2016, 553p.

Les institutions romaines et la vie politique

CHILLET, Clément, *Le vote populaire à Rome,* Paris, Les Belles Lettres, coll. « La Roue à livres », 2023, 645p.

COSME, Pierre, *L'armée romaine. VIIIe s. av. J.-C. - Ve s. ap. J.-C.*, Paris, Armand Colin, coll. « Collection U. Histoire », 2012, 2e éd., 309p.

DENIAUX, Élizabeth, *Rome, de la Cité-État à l'Empire. Institutions et vie politique aux IIe et Ier siècle av. J.-C.*, Paris, Hachette, coll. « Carré histoire » n°52, 2001, 256p.
* FRANCE, Jérôme et Frédéric HURLET, *Institutions romaines. Des origines aux Sévères*, Malakoff, Armand Colin, coll. « Cursus », 2019, 309p.
GIOVANNINI, Adalberto, *Les institutions de la République romaine, des origines à la mort d'Auguste*, Bâle, Schwabe Verlag, coll. « Schweizerische Beiträge zur Altertumswissenschaft » n°42, 2015, 245p.
HUMBERT, Michel, *Institutions politiques et sociales de l'Antiquité*, Paris, Dalloz, coll. « Précis Dalloz », 1994, XXII+416p.
JACQUES, François, *Les cités de l'Occident romain. Du Ier siècle avant J.-C. au IVe siècle après J.-C.*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « La Roue à livres », 2012, 262p.

La société romaine

ANDREAU, Jean, *L'économie du monde romain*, Paris, Ellipses, coll. « Monde, une histoire. Mondes anciens », 2010, 281p.
*ANDREAU Jean et Raymond DESCAT, *Esclave en Grèce et à Rome*, Paris, Hachette Littératures, 2006, 306p.
*CABOURET, Bernadette, *La société de l'Empire romain d'Orient, IVe-VIe siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2020, 415p.
* DAMET Aurélie et Philippe MOREAU, *Famille et société dans le monde grec et en Italie : du Ve siècle av. J.-C. au IIe s. av. J.-C.*, Malakoff, Armand Colin, coll. « U. Histoire », 2019, 399p.
DU PLESSIS, Paul J., *Oxford Handbook of Roman Law and Society*, Oxford, Oxford University Press, coll. « Oxford Handbooks », 2016, 728p.
DUMONT, Jean-Christian, Servus. *Rome et l'esclavage sous la République*, Rome, École française de Rome, CEFR n°103, 1987, 834p.
* DUPONT Florence, *Le citoyen romain sous la République. 509-27 av. J.-C.*, Paris, Hachette, coll. « La vie quotidienne », 1994, 356p.
* GIARDINA Andrea (dir.), *L'homme romain*, Paris, Éd. du Seuil, coll. « Points. Histoire » n°305, 2002, 477p.
*GOUREVITCH, Danielle et Marie-Thérèse RAPSAET-CHARLIER, *La femme dans la Rome antique*, Paris, Hachette littératures, coll. « La Vie quotidienne », 2001, 300p.
SEBILLOTTE CUCHET Violaine et Sandra BOEHRINGER *Hommes et femmes dans l'Antiquité grecque et romaine*, Paris, Armand Colin, coll. « Cursus », 2024, 2e éd., 236p.
*WOLFF, Catherine (dir.), *Famille et société. Monde grec, Rome, Étrurie, Ve-IIe s.*, Neuilly, Atlande, coll. « Clefs concours. Histoire ancienne », 2017, 480p.

Les villes romaines, l'urbanisme et l'architecture

COARELLI, Filippo, *Guide archéologique de Rome*, trad. de l'italien par Roger Hanoune, Paris, Hachette, coll. « Bibliothèque d'archéologie », 1994, 349p.
BERTRANDY, François, *La ville de Rome de César à Commode*, Paris, Ellipses, coll. « L'Antiquité : une histoire », 2002, 240p.
CHAISEMARTIN, Nathalie de, *Rome, paysage urbain et idéologie : des Scipions à Hadrien, IIe s. av. J.-C. – IIe s. apr. J.-C.*, Paris, Armand Colin, coll. « U. Histoire », 2003, 269p.
GRANDAZZI, Alexandre, Urbs : *histoire de la ville de Rome, des origines à la mort d'Auguste*, Paris, Perrin, 2017, 768p.
* GROS, Pierre, *L'architecture romaine. Du début du IIIe siècle av. J.-C. à la fin du Haut-Empire. 1, Les monuments publics. 2, Maisons, palais, villas et tombeaux*, Paris, A. et J. Picard, coll. « Les Manuels d'art et d'archéologie antiques », 2011-2017, 3e éd., 2 vol., 503 + 527p.
FLEURY, Philippe et Sophie MADELEINE, *La Rome antique. Du Plan de Rome de Paul Bigot à la restitution virtuelle*, Caen, Publications de l'Université de Caen, coll. « Instrumenta », 2024, 394p.

La religion romaine
CLAVÉ, Yannick, *Les religions du monde romain : VIIIe s. av. J.-C. – VIIIe s. apr. J.-C.*, Malakoff, Armand Colin, coll. « U. Histoire ancienne », 2023, 334p.
DARDENAY, Alexandra, *Les mythes fondateurs de Rome : images et politique dans l'Occident romain,* Paris, Picard, 2010, 237p.
* GRIMAL, Pierre, *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine*, Paris, Presses Universitaires de France, 2002, 15e éd., XXXI+574p.
HUMM, Michel (éd.), *Religions et pouvoir dans le monde romain. 218 av. J.-C. – 250 ap. J.-C.*, Malakoff, Armand Colin, coll. « Horizon », 2021, 400p.
INGLEBERT, Hervé, Sylvain DESTEPHEN et Bruno DUMÉZIL (dir.), *Le problème de la christianisation du monde antique*, Paris, Picard, coll. « Textes, images et monuments de l'Antiquité au haut Moyen Âge » n°10, 2010, 415p.
* SCHEID, John, *La religion des Romains*, Malakoff, Armand Colin, coll. « Cursus », 2019, 4e éd., 223p.
*SCHEID, John, *Les Romains et leurs religions : la piété au quotidien*, Paris, les Éditions du Cerf, 2023, 329p.

L'Antiquité romaine aujourd'hui
AZIZA, Claude, *Guide de l'Antiquité imaginaire : roman, cinéma, bande dessinée,* Paris, Les Belles Lettres, 2008, 299p.
BIÈVRE-PERRIN, Fabien et Élise PAMPANAY (dir.), *Antiquipop. La référence à l'Antiquité dans la culture populaire contemporaine,* Lyon, Mom Éditions, coll. « Travaux de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée. Hors-série », 2018.

CASTORIO, Jean-Noël, *Rome réinventée : l'Antiquité dans l'imaginaire occidental, de Titien à Fellini*, Paris, Vendémiaire, coll. « Chroniques », 2019, 437p.

POMEROY, Arthur J. (dir.), *A Companion to Ancient Greece and Rome in Screen*, Londres, Blackwell, coll. « Blackwell Companions to the Ancient World. Ancient History », 2017, 550p.

On recommandera très fortement la collection « Signets » aux éditions des Belles-Lettres, qui propose des choix de textes, commentés de manière ludique (mais qui reste solide scientifiquement), sur des sujets variés de l'Antiquité (ex. : la guerre, l'enfance, le vote, l'environnement, le commerce, la sorcellerie…) !

Sélection de ressources en ligne

Outre les références ci-dessous, les étudiant.e.s pourront se référer à l'utile répertoire de ressources électroniques et en ligne compilé par la Société des études anciennes du Québec (SEAC), disponible sur le *Moodle* du cours et ici.

Sources anciennes

DEPROOST, Paul-Augustin, *Bibliotheca Classica Selecta*.
<bcs.fltr.ucl.ac.be>
(nombreux textes latins et grecs avec leur traduction française, portail sur l'Antiquité)

THAYER, Bill (dir.), *LacusCurtius*.
<http://penelope.uchicago.edu/Thayer/E/Roman/home.html>
(textes, photographies, ouvrages en ligne et liens utiles)

Civilisation et archéologie romaines

DUNN, Jackie et Bob, *PompeiinPictures.*
<https://pompeiiinpictures.com/pompeiiinpictures/index.htm>
(site de deux passionnés d'archéologie romaine, qui ont fait un immense travail de relevé photographique du site de Pompéi, assorti d'explications historiques, de documents d'archives etc.)

MUSÉE GALLO-ROMAIN de SAINT-MARTIN-EN-GAL (dir.), *Tutos Gallos.*
<https://www.youtube.com/playlist?list=PLqOR6P2tfHIYBpiYa7b_A_IZqXRM-74NP>
(des vidéos humoristiques mais bien pensées et pédagogiques sur de multiples aspects de la civilisation romaine)

OSTIA ANTICA (dir.), *Ostia. Harbour City of Ancient Rome.*
<http://www.ostia-antica.org/>
(site de référence sur Ostie et Portus, les ports maritimes de l'ancienne Rome ; description des sites, des vestiges, photos, archives, bibliographie etc.)

PARCO ARCHEOLOGICO DI POMPEI (dir.), site Internet du parc archéologique de Pompéi
<http://pompeiisites.org/>
(guide des vestiges, dernières découvertes, vidéos etc.)

UNIVERSITÉ DE CAEN NORMANDIE (dir.), *Projet Plan de Rome. Restituer la Rome antique*.
<https://www.unicaen.fr/cireve/rome/index.php>
(modèle virtuel en 3D de la ville de Rome au IVe siècle) => voir aussi la chaîne Youtube du CIREVE, plateau technique de l'Université de Caen : <https://www.youtube.com/c/CIREVE>

L'Antiquité romaine au présent

BIÈVRE-PERRIN, Fabien, *Antiquipop. L'Antiquité dans la culture populaire contemporaine*, Carnet Hypothèses, 2015-.
<https://antiquipop.hypotheses.org>

Balados

COLLÈGE DE FRANCE (dir.), *Site du Collège de France*.
<https://www.college-de-france.fr/site/college/index.htm>
(de nombreux cours et conférences filmés et/ou enregistrés en français dans des domaines variés de l'histoire romaine, par de grands spécialistes actuels ; possibilités de téléchargement)

8 RÉFÉRENCES

8.1 RÈGLEMENT Nº 18 SUR LES INFRACTIONS DE NATURE ACADÉMIQUE - PLAGIAT



« Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement »
(R18, art. 2.1, définition d'une infraction).

Liste non limitative des infractions mentionnées dans le R18 :

- la substitution de personnes ou l'usurpation d'identité (art. 2.2 a) ;

le plagiat : l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui ou de la production d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence (art. 2.2 b) ;

- le recyclage/la réutilisation de travaux : le dépôt d'un travail aux fins d'évaluation alors que ce travail constitue en tout ou en partie un travail qui a déjà été soumis par la personne étudiante, aux fins d'évaluation académique à l'UQAM ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de la personne enseignante à qui ce travail est soumis (art. 2.2 c) ;
- la possession ou l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen (art. 2.2 d) ;
- la possession ou l'utilisation de tout document ou matériel non autorisé préalablement, pendant un examen ou lors de la réalisation de travaux, incluant le recours aux outils informatiques ou moyens technologiques (art. 2.2 e) ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen ou de tout autre matériel provenant d'une autre personne (art. 2.2 f) ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle (art. 2.2 g) ;
- l'obtention d'une évaluation non méritée notamment par corruption, chantage, intimidation ou toute forme de harcèlement ou la tentative d'obtenir une telle évaluation (art. 2.2 h) ;
- la falsification d'un document ou la création d'un faux document, notamment d'un document transmis à l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances (art. 2.2 i) ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-création, un rapport de stage ou un rapport de recherche (art. 2.2 j).

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées aux articles 3 et 5 du *Règlement nº 18 sur les infractions de nature académique*.

Pour éviter de vous exposer à des sanctions :

1. Consultez le site **r18.uqam.ca** pour plus d'information sur l'intégrité académique et le R18;
2. Développez les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction des travaux via l'outil **Infosphère** et les **formations offertes par le Service des bibliothèques**.

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

8.2 DOCUMENT ET INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Guide pour les étudiantes et étudiants du 1er cycle :
Un *Guide* pour les étudiantes et étudiants de premier cycle en histoire a été initialement préparé par le Comité de pédagogie du Département d'histoire de l'UQÀM afin de faciliter l'accès à l'information nécessaire à toute étudiante, étudiant du premier cycle en histoire. Une version PDF de ce *Guide* est disponible sur le site WEB du Département d'histoire de l'UQÀM. Ce *Guide* veut d'abord faciliter l'accès à l'information concernant l'ensemble de ces règles. Il contient les renseignements concernant les exercices pédagogiques et les règles de présentation des travaux requis dans le cadre des cours d'histoire au premier cycle.

Les études de premier cycle en histoire sont régies à la fois par le Règlement des études de premier cycle de l'UQÀM (Règlement nº 5), par le Programme d'études spécifique (baccalauréat en histoire) et par les règlements pédagogiques du département d'histoire.

Règlement nº 8 des études de cycles supérieurs :
Relativement aux cycles supérieurs, les étudiantes et étudiants doivent prendre connaissance du Règlement nº 8. Plusieurs spécifications s'y trouvent, entre autres, pour les programmes courts, DESS, Maîtrise et doctorat.

Politique nº 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap :
Par sa politique, l'Université reconnait, en toute égalité des chances, sans discrimination ni privilège, aux étudiantes, étudiants en situation de handicap, le droit de bénéficier de l'ensemble des ressources du campus et de la communauté universitaire, afin d'assurer la réussite de leurs projets d'études, et ce, dans les meilleures conditions possibles. L'exercice de ce droit est, par ailleurs, tributaire du cadre réglementaire régissant l'ensemble des activités de l'Université.

Il incombe aux étudiantes, étudiants en situation de handicap de rencontrer les intervenantes, intervenants (conseillères, conseillers à l'accueil et à l'intégration du Service d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap, professeures, professeurs, chargées de cours, chargés de cours, direction de programmes, associations étudiantes concernées, etc.) qui pourront faciliter leur intégration à la communauté universitaire ou les assister et les soutenir dans la résolution de problèmes particuliers en lien avec les limitations entraînées par leur déficience.

Le Bureau de l'inclusion et de la réussite étudiante (BIRÉ) offre des mesures d'aménagement dont peuvent bénéficier certains étudiants. Nous vous recommandons fortement de vous prévaloir des services auxquels vous pourriez avoir droit afin de réussir vos études, sans discrimination. Pour plus d'information, visitez le site de ce service à l'adresse suivante : https://bire.uqam.ca/
et celui de la politique institutionnelle d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap :
https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_44.pdf

Vous devez faire connaitre votre situation au BIRÉ le plus tôt possible :

- En personne : 1290, rue Saint-Denis, Pavillon Saint-Denis, local AB-2300
- Par téléphone : 514 987-3148
- Courriel : situation.handicap@uqam.ca
- En ligne : https://bire.uqam.ca/

8.3 RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES DU DÉPARTEMENT D'HISTOIRE

Le département d'histoire a adopté certaines lignes de conduite concernant l'évaluation (Règlements pédagogiques) :

- afin d'appliquer le principe de l'évaluation continue, un cours comporte au moins trois évaluations, dont les attentes de qualité demeurent inchangées en tout temps;
- pour réussir le cours, les étudiantes et les étudiants doivent, obligatoirement, réaliser toutes les activités prévues;
- l'évaluation orale est établie conformément à la résolution AD 20-05-01-71 votée par l'Assemblée départementale, soit :
  - un maximum de 20 % peut être attribué à la participation des étudiants.es au cours, incluant les interventions lors de discussions en classe, la participation à une activité pédagogique, etc.;
  - pour les cours siglés HIS1000, HIS2000 et HIS4000, l'évaluation des prestations orales ne peut dépasser les 33% de la note;
  - pour les cours HIS500X, HIS5000 et HIS6000, compte tenu de leur finalité pédagogique qui inclut la formation à la prise de parole scientifique, un exposé oral ne pourra dépasser les 50% de la note, conformément au Règlement no 5.
- les cours d'introduction comportent un examen écrit en classe, portant sur l'ensemble de la matière et dont la pondération varie entre 25% et 40% de la note globale;
- la correction du français fait toujours partie des critères d'évaluation; conformément à la résolution AD-93-05-28-061 votée par l'Assemblée départementale, la correction de la langue (orthographe, syntaxe, mauvaises tournures, termes impropres et autres imperfections) compte pour un pourcentage minimum de 10% de l'évaluation de chaque travail ou exercice écrit;
- les travaux collectifs, s'il y a lieu, doivent toujours prévoir la répartition des tâches entre les étudiantes, les étudiants;
- conformément à la résolution AD-17-03-24-54, en l'absence d'un accord préalable, les travaux remis en retard seront pénalisés de 5 % par jour ouvrable;
- seul un motif sérieux (par exemple, maladie, accident, décès de parent proche, accouchement) peut justifier une absence à l'examen. L'étudiant, l'étudiante devra fournir les pièces justificatives motivant son absence dans un délai raisonnable. Dans l'éventualité d'une absence non motivée, la note « 0 » sera inscrite comme résultat;
- dans le cas des activités de recherche individuelle (HIS 5790), une entente, signée par la professeure, le professeur et l'étudiante, l'étudiant, est déposée au département au début de la session; cette entente précise le sujet de la recherche, les sources qui seront utilisées et les modalités d'évaluation;
- les notes attribuées à chacune des étapes de l'évaluation sont exprimées en chiffres et converties à la fin du cours en lettres, selon le barème suivant **(ce tableau ne s'applique pas aux cours du BES : HIS 1120, HIS 1130, HIS 2060 ET HIS 3026) :**

Note chiffrée	Lettre	Point	Niveau
88 % et plus	A+	4,3	Excellent
85 % - 87 %	A	4,0	
82 % - 84 %	A-	3,7	
78 % - 81 %	B+	3,3	Très bien
75 % - 77 %	B	3,0	
72 % - 74 %	B-	2,7	
68 % - 71 %	C+	2,3	Bien
65 % - 67 %	C	2,0	
62 % - 64 %	C-	1,7	
58 % - 61 %	D+	1,3	Passable
55 % - 57 %	D	1,0	
54 % et moins	E	0,0	Échec

8.4 POLITIQUES UNIVERSITAIRES

Soutien à la persévérance, à la réussite et au bien-être	
Politique nº 12 relative à la parentalité et à la proche aidance pour les personnes étudiantes	https://instances.uqam.ca/politiques/
Politique nº 21 sur la santé mentale étudiante	
Politique nº 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap	

Intégrité académique L'intégrité académique fait partie des valeurs fondamentales de l'UQAM qui a adopté un principe de tolérance zéro.	
Site du Règlement 18 de l'UQAM	https://r18.uqam.ca/etre-en-infraction.html

Une université exempte de harcèlement et de violences à caractère sexuel L'Université reconnaît à toutes personnes membres de la communauté universitaire le droit fondamental à un milieu de travail et d'études exempt de toutes formes de sexisme, de violences à caractère sexuel et de harcèlement.	
Sexisme et violences à caractère sexuel	https://harcelement.uqam.ca/le-bureau/politique-no-16-visant-a-prevenir-et-a-combattre-le-sexisme-et-les-violences-a-caractere-sexuel/
Harcèlement	https://harcelement.uqam.ca/le-bureau/politique-no-42-sur-le-respect-des-personnes-la-prevention-et-lintervention-en-matiere-de-harcelement/

Respect de la liberté académique universitaire Les membres de la communauté universitaire doivent pouvoir exercer leurs activités sans contrainte doctrinale, idéologique ou morale, autant en enseignement, en recherche et en création que dans le cadre de services aux collectivités.	
Liberté académique universitaire	https://portailetudiant.uqam.ca/liberte-academique/

8.5 COMPÉTENCES

Non applicable



Lors d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne, le personnel enseignant peut décider, selon le cas, de procéder à l'enregistrement audio ou audiovisuel du cours ou de l'activité d'enseignement. Le personnel enseignant peut partager l'enregistrement uniquement à son groupe-cours.



En cas d'enregistrement, l'étudiante, l'étudiant sera informé au début de la séance.



Il est de la responsabilité de l'étudiante, de l'étudiant de désactiver son microphone et/ou sa caméra s'il ne souhaite pas être enregistré.



À défaut de désactiver son microphone et/ou sa caméra, l'étudiante, l'étudiant, consent à l'enregistrement audio ou audiovisuel, à la conservation, à la rediffusion et à l'utilisation de l'enregistrement de son nom, de sa voix et de son image dans le cadre du cours ou de l'activité en ligne. L'étudiante, l'étudiant reconnaît ne détenir aucun droit dans l'enregistrement.



Sauf avec l'autorisation expresse écrite du personnel enseignant, l'étudiante, l'étudiant reconnaît qu'il est interdit de reproduire, d'enregistrer, de publier, de diffuser, de communiquer ou de partager, par quelque moyen que ce soit, tout ou partie de l'enregistrement d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne de même que tout matériel pédagogique s'y rattachant.

Une étudiante, un étudiant qui contrevient à ce qui précède s'expose aux sanctions prévues dans les règlements et politiques de l'UQAM ou à tout recours légal, notamment en vertu de la Loi sur le droit d'auteur.